

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00018
Numéro SIREN : 328 768 544
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION D INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 2736

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél05.62.51.77-77-Fax05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE DE PARTICIPATION
D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

V/REF :

N/REF : 84 B 18 / 2018-B-2736

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 30/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2736 le 07/08/2018

R.C.S. TARBES 328 768 544 (84 B 18)

Fait à TARBES le 07/08/2018,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a long horizontal stroke.

S.O.P.I.C.
Société par actions simplifiée
Au capital de 587 567 euro
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes
R.C.S. Tarbes : 328 768 544

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 2017 s'élevant à 2 165 507 euros comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	2 165 507 euros
- Auquel s'ajoute le report à nouveau	158 236 euros
- Auquel s'ajoutent les autres réserves	18 574 730 euros

Formant un solde des réserves distribuables 20 898 473 euros

Nous décidons d'affecter sur ce solde de réserve distribuable - 3 000 000 euros

à titre de dividendes aux associés,
soit 84,17 euros pour chacune des 35 643 actions composant
le capital social. Paiement immédiat des dividendes au jour de l'assemblée générale
avec inscription aux comptes courants des associés.

La société détenant 1 037 de ses propres actions, le bénéfice correspondant
aux dividendes non versés en raison de ces 1 037 actions est affecté
au compte « report à nouveau ».

Le solde affecté à la réserve ordinaire 17 898 473 euros

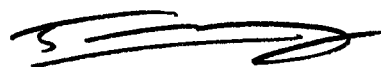
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice 2014	Dividendes 5 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 € Soit 142,86 € par action	Sans abattement (personnes morales) : 5 000 000 € soit 142,86 € par action
Exercice 2015	Dividendes 5 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 € Soit 142,86 € par action	Sans abattement (personnes morales) : 5 000 000 € soit 142,86 € par action
Exercice 2016	Dividendes 2 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 2 000 000 € soit 56,11€ par action

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



Copie certifiée
conforme à l'original

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2018



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SOPIC 5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE		5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	
SIRET	32876854400020		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

es entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées PROMOTION IMMOBILIERE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	1 512 473	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zone franche urbaine <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>							
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>							
	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FID-EXPERT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 17042018 Lieu : TARBES Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M RUDA Ahssan

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2018)

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	2 000 000
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	56
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	2 000 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en tout ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1

BILAN - ACTIF

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	928	928	
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	14 255	9 705	4 550
	Fonds commercial (1) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	3 936	3 087	849
	Autres immobilisations corporelles AT	372 800	329 285	43 515
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
Autres participations CU	289 968		289 968	
Créances rattachées à des participations BB	1 412 314		1 412 314	
Autres titres immobilisés BD				
Prêts BF				
Autres immobilisations financières * BH	2 083		2 083	
TOTAL (II) BJ		2 096 284	343 005	1 753 279
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT			
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	18 664		18 664
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 622 898		2 622 898
	Autres créances (3) BZ	13 937 633		13 937 633
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) 2 293 266 CD	8 346 663		8 346 663
	Disponibilités CF	544 962		544 962
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	8 743		8 743
	TOTAL (III) CJ	25 479 563		25 479 563
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		27 575 847	343 005	27 232 842
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	1 412 314	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise		SOPIC		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	587 568	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	24 152	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	58 757	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG	18 574 730	
	Report à nouveau			DH	158 236	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 165 507	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	21 568 951	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 211 737	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 211 737	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV	11 503	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	70 029	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 340 572	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	3 030 050	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 452 154		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	27 232 842		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 443 729	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SOPIC Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} * \\ \text{services} * \end{array} \right.$	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
Salaires et traitements*				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements} * \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 783
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 783
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	134
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	134
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	25 649
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	495 422
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 832 529
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 667 021
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 165 507
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	36 012
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 183
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC /PRIX DE VENTE VEHICULE	54	25 703	
VNC/PRIX DE VENTE PARTS	80	80	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
		+	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
INCORP.										TOTAL I		TOTAL II		1		2		3							
CORPORELLES										TOTAL III		TOTAL IV		ØG		ØH		ØJ							
FINANCIÈRES										TOTAL V		TOTAL VI		ØK		ØL		ØM							
Désignation de l'entreprise : SOPIC																Néant <input type="checkbox"/>		*							
Frais d'établissement et de développement										928		13 334		D8		D9		1 321							
Autres postes d'immobilisations incorporelles														KE		KF									
Terrains														KG		KH		KI							
Constructions														KJ		KK		KL							
Sur sol propre										L9				KM		KN		KO							
Dont Composants														KP		KQ		KR							
Sur sol d'autrui										M1				KS		KT		KU							
Dont Composants														KV		KW		KX							
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										M2				KY		KZ		LA							
Dont Composants														LB		LC		LD		14 370					
Installations techniques, matériel et outillage industriels										M3		3 936		LE		LF		LG							
Dont Composants														LH		LI		LJ							
Autres immobilisations corporelles												179 824		LK		LL		LM							
Installations générales, agencements, aménagements divers *														LN		LO		LP		14 370					
Matériel de transport *												930		LQ		LR		LS							
Matériel de bureau et mobilier informatique												188 391		LV		LW		LX							
Emballages récupérables et divers *														LX		LY		LZ							
Immobilisations corporelles en cours														LY		LZ		MA		MC					
Avances et acomptes														LZ		MA		MB		MD		ME			
TOTAL III										373 081				MA		MB		MC		MD		ME			
TOTAL IV										431 733				MB		MC		MD		ME		MF			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MC		MD		ME		MF		MG		MH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MD		ME		MF		MG		MH		MI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				ME		MF		MG		MH		MI		MJ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MF		MG		MH		MI		MJ		MK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MG		MH		MI		MJ		MK		ML	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MH		MI		MJ		MK		ML		MN	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MI		MJ		MK		ML		MN		MO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MJ		MK		ML		MN		MO		MP	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MK		ML		MN		MO		MP		MQ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				ML		MN		MO		MP		MQ		MR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MN		MO		MP		MQ		MR		MS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MO		MP		MQ		MR		MS		MT	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MP		MQ		MR		MS		MT		MW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MQ		MR		MS		MT		MW		MX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MR		MS		MT		MW		MX		MY	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MS		MT		MW		MX		MY		MZ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MT		MW		MX		MY		MZ		NA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MW		MX		MY		MZ		NA		NB	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MX		MY		MZ		NA		NB		NC	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MY		MZ		NA		NB		NC		ND	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				MZ		NA		NB		NC		ND		NE	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NA		NB		NC		ND		NE		NF	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NB		NC		ND		NE		NF		NG	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NC		ND		NE		NF		NG		NH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				ND		NE		NF		NG		NH		NI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NE		NF		NG		NH		NI		NJ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NF		NG		NH		NI		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NG		NH		NI		NJ		NK		NL	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NH		NI		NJ		NK		NL		NM	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NI		NJ		NK		NL		NM		NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NO		NP		NQ		NR		NS		NT	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NP		NQ		NR		NS		NT		NU	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NR		NS		NT		NU		NV		NW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NS		NT		NU		NV		NW		NX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NT		NU		NV		NW		NX		NY	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NU		NV		NW		NX		NY		NZ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NV		NW		NX		NY		NZ		OA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NW		NX		NY		NZ		OA		OB	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NX		NY		NZ		OA		OB		OC	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NY		NZ		OA		OB		OC		OD	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				NZ		OA		OB		OC		OD		OE	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OA		OB		OC		OD		OE		OF	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OB		OC		OD		OE		OF		OG	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OC		OD		OE		OF		OG		OH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OD		OE		OF		OG		OH		OI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OE		OF		OG		OH		OI		OJ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OF		OG		OH		OI		OJ		OK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OG		OH		OI		OJ		OK		OL	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OH		OI		OJ		OK		OL		OM	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OI		OJ		OK		OL		OM		ON	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OJ		OK		OL		OM		ON		OO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OK		OL		OM		ON		OO		OP	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OL		OM		ON		OO		OP		OQ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OM		ON		OO		OP		OQ		OR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				ON		OO		OP		OQ		OR		OS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OO		OP		OQ		OR		OS		OT	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OP		OQ		OR		OS		OT		OU	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OQ		OR		OS		OT		OU		OV	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OR		OS		OT		OU		OV		OW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OS		OT		OU		OV		OW		OX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OT		OU		OV		OW		OX		OY	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OU		OV		OW		OX		OY		OZ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OV		OW		OX		OY		OZ		OA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OW		OX		OY		OZ		OA		OB	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OX		OY		OZ		OA		OB		OC	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OY		OZ		OA		OB		OC		OD	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OZ		OA		OB		OC		OD		OE	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OA		OB		OC		OD		OE		OF	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OB		OC		OD		OE		OF		OG	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OC		OD		OE		OF		OG		OH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OD		OE		OF		OG		OH		OI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OE		OF		OG		OH		OI		OJ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OF		OG		OH		OI		OJ		OK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OG		OH		OI		OJ		OK		OL	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OH		OI		OJ		OK		OL		OM	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OI		OJ		OK		OL		OM		ON	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OJ		OK		OL		OM		ON		OO	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OK		OL		OM		ON		OO		OP	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OL		OM		ON		OO		OP		OQ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OM		ON		OO		OP		OQ		OR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				ON		OO		OP		OQ		OR		OS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OO		OP		OQ		OR		OS		OT	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OP		OQ		OR		OS		OT		OU	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OQ		OR		OS		OT		OU		OV	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OR		OS		OT		OU		OV		OW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										819 077				OS		OT		OU		OV		OW			

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SOPIC

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice ((col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	928	EL		EM		EN 928
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	8 744	PF	1 361	PG	400	PH 9 705
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 582	QA	505	QB		QC 3 087
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	166 582	QE	1 589	QF		QG 168 171
	Matériel de transport	QH	717	QI	160	QJ	570	QK 307
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	154 168	QM	16 731	QN	10 091	QO 160 807
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU	324 049	QV	18 985	QW	10 661	QX 332 372
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	333 721	ØP	20 345	ØQ	11 061	ØR 343 005
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
	UG	UG	UH		
	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 412 314	UM	1 412 314	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		
	Autres immobilisations financières		UT	2 083	UV	2 083	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	2 622 898		2 622 898	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 523		20 523
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	13 917 110		13 917 110	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	8 743		8 743	
	TOTAUX			VT	17 983 670	VU	17 981 587
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 425			8 425	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	70 029		70 029		
Personnel et comptes rattachés		8C	351 300		351 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	412 490		412 490		
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	136 797		136 797	
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	418 217		418 217	
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 768		21 768	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	3 078		3 078		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 030 050		3 030 050		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	4 452 154	VZ	4 443 729	8 425
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint							moins part déductible *		à réintégrer :
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	11 392		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	14 560	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	61 500		1 168 500	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	* Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 actives)		K9	* Entreprises nouvelles 44 actives		L2	* Jeunes entreprises innovantes (art.44 section A)		L5
	* Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	* Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	* Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA
	* ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		OV	* Bénéfice d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	* Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
							* Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	(8 736)	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							bénéfice (I moins II)		1 512 473
							déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		1 512 473

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD2018

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
TVS		9K	9L 1 775
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO 1 775
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	2 757			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 317 743		Dividendes		ZE	2 000 000			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	2 317 743		Report à nouveau	ZG	314 986				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total I)	TOTAL II	ZH	2 317 743			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	84 298		YQ	54 457					
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	700					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	125 326		XQ	125 326					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	85 205					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	544 069					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	755 300				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	22 220					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	56 330					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	78 550				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	766 663					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				ØB	945 501					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS	85 563					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-03) (si oui cocher 1 sinon 0)	ZR	1					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SOPIC Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	VEHICULE 01082014	624	570		54
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1	25 703	25 649	25 649			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)		25 649			
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19%						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SOPIC

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 0 ou 12,8 0	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 0	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 0	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SOPIC</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxés à 10 %	taxés à 15 %	taxés à 18 %	taxés à 19 %	taxés à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 833 316	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	3 833 316	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	358	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	358	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	25 015	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	575 312	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	14 940	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	271	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	615 537	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	3 218 136
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 218 136	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	3 833 316	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	du	01012017
	GZ	au	31122017
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP	13	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

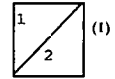
© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPIC

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 36722

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOPIC INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 6 5 3 8 8 5 % de détention 69,64 Nb de parts ou actions 24823

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MCP

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 3 5 3 3 5 % de détention 11,22 Nb de parts ou actions 3999

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination COFIM

N° SIREN (si société établie en France) 3 5 0 0 3 7 1 6 4 % de détention 11,22 Nb de parts ou actions 4000

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination SOPIC

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 8 7 6 8 5 4 4 % de détention 7,91 Nb de parts ou actions 2820

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPIC

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 8

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC SUD-OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 4 4 3 8 5 6	% de détention	75
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC PARIS
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 4 8 5 3 5 2 8	% de détention	41
Adresse : N°	11	Voie	RUE CHRISTOPHE COLOMB
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	GPT	Dénomination	AEDIFIM
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 5 0 4 0 7 2	% de détention	50
Adresse : N°	5	Voie	RUE JOSEPH SZYDLOWSKI
Code Postal	64100	Commune	BAYONNE
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU PALAIS
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 7 6 4 5 2 2 7	% de détention	47
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD
N° SIREN (si société établie en France)	3 8 1 5 0 9 8 1 9	% de détention	40,9
Adresse : N°	494	Voie	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal	59588	Commune	BONDUES CEDEX
		Pays	FR
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 8 1 7 3 5	% de détention	32,89
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	CDV
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 0 2 7 6 2 7 6	% de détention	71
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	30/32 BD ARISTIDE BRIAND
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 9 9 1 9 3 6	% de détention	40,5
Adresse : N°	5	Voie	AVENUE LOUIS PLUQUET
Code Postal	59100	Commune	ROUBAIX
		Pays	FR

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SOPIC

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	BE
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Copie certifiée
conforme à l'original

SOPIC
5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES
0562442323



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017



FID EXPERT

5 COURS GAMBETTA

65000 TARBES

Téléphone : 05 62 51 24 51





Bilan

Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

SOPIC

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 255	9 705	4 550	4 590
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 183	10 633	4 550	4 590
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 936	3 087	849	1 354
Autres immobilisations corporelles	372 800	329 285	43 515	47 678
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	376 736	332 372	44 364	49 032
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	289 968		289 968	289 928
Créances rattachées à des participations	1 412 314		1 412 314	140 441
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 083		2 083	1 363
TOTAL immobilisations financières :	1 704 365		1 704 365	431 733
ACTIF IMMOBILISÉ	2 096 284	343 005	1 753 279	485 355
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	18 664		18 664	17 222
Créances clients et comptes rattachés	2 622 898		2 622 898	1 652 316
Autres créances	13 937 633		13 937 633	13 985 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	16 579 195		16 579 195	15 654 539
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 346 663		8 346 663	7 031 752
Disponibilités	544 962		544 962	665 243
Charges constatées d'avance	8 743		8 743	4 608
TOTAL disponibilités et divers :	8 900 368		8 900 368	7 701 602
ACTIF CIRCULANT	25 479 563		25 479 563	23 356 141
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	27 575 847	343 005	27 232 842	23 841 497

Bilan Passif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

SOPIC

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	587 568	587 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 152	24 152
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	58 757	56 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 574 730	19 146 478
Report à nouveau	158 236	
Résultat de l'exercice	2 165 507	2 317 743
TOTAL situation nette :	21 568 951	22 131 941
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	21 568 951	22 131 941
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 211 737	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 211 737	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	11 503	9 058
TOTAL dettes financières :	11 503	9 058
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 029	65 984
Dettes fiscales et sociales	1 340 572	984 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 030 050	650 231
TOTAL dettes diverses :	4 440 651	1 700 497
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 452 154	1 709 555
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	27 232 842	23 841 497



Compte de Résultat

Compte de Résultat (Première Partie)

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				50 000
Production vendue de services	3 833 316		3 833 316	2 917 051
Chiffres d'affaires nets	3 833 316		3 833 316	2 967 051
Production stockée				(38 112)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 183	7 966
Autres produits			358	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 850 857	2 936 907
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			755 300	717 174
TOTAL charges externes :			755 300	717 174
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			78 550	62 797
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 076 683	736 993
Charges sociales			1 231 892	811 395
TOTAL charges de personnel :			3 308 575	1 548 388
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 345	19 664
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			20 345	19 664
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			271	24
CHARGES D'EXPLOITATION			4 163 041	2 348 047
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(312 184)	588 859

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(312 184)	588 859
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 412 314	140 444
Perte supportée ou bénéfice transféré	8 425	4 866
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 230 000	1 730 009
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	131 285	129 782
Autres intérêts et produits assimilés	182 290	98 311
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
	1 543 575	1 958 127
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		320
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		320
RÉSULTAT FINANCIER	1 543 575	1 957 806
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 635 280	2 682 244
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 783	9 115
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	25 783	9 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134	38 570
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	134	38 570
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25 649	(29 455)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	495 422	335 046
TOTAL DES PRODUITS	6 832 529	5 044 593
TOTAL DES CHARGES	4 667 021	2 726 850
BÉNÉFICE OU PERTE	2 165 507	2 317 743



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|-------------|
| - Logiciels | 2,5 à 10ans |
|-------------|-------------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 et 15 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 2,5 et 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires), prêts, dépôts et cautionnements versés.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat, jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance, puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de Stocks.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

g) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes provisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 1 211 737€ concernant les actions propres détenues par la société suivant l'AGE du 21 décembre 2016 autorisant un plan d'attribution d'actions gratuites.

h) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : TH 00-02
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 1.30 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé à 283 K€. Il est externalisé pour 381 K€.

i) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

j) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

k) Evènements postérieurs à la clôture :

NEANT

l) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts. La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

m) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

n) Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE mis en place depuis le 01/01/2013 est présenté en déduction des charges sociales.

L'utilisation du CICE a été effectué conformément aux textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de formation, de recrutement ainsi que les dépenses liées à la prospection de nouveaux marchés et le renforcement du Fonds de Roulement.

o) Faits marquants

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2016 a autorisé un plan d'attribution d'actions gratuites avec rachat d'actions propres.

Cette opération a engendré courant mars 2017, suite au rachat effectif d'actions propres, une réduction de capital par voie d'annulation d'actions suivie d'une augmentation de capital par incorporation de réserves de sorte que le montant du capital social à la clôture de l'exercice est identique à celui de l'ouverture.

Les actions rachetées en vue d'être attribuées ont été comptabilisées dans le compte "502 Actions propres" pour un montant de 2 293 266€.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 1 211 737€.

Etat libre

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Le montant des honoraires 2017 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 500€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	13 334		1 321
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 263		1 321
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 936		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	930		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	188 391		14 370
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	373 081		14 370
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	430 369		1 412 434
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 363		887 534
TOTAL immobilisations financières :	431 733		2 299 968
TOTAL GÉNÉRAL	819 077		2 315 658

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		400	14 255	
TOTAL immobilisations incorporelles :		400	15 183	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			3 936	
Inst. générales, agencements et divers			179 824	
Matériel de transport		624	307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		10 091	192 669	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		10 715	376 736	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		140 521	1 702 282	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		886 815	2 083	
TOTAL immobilisations financières :		1 027 336	1 704 365	
TOTAL GÉNÉRAL		1 038 451	2 096 284	

Amortissements

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	8 744	1 361	400	9 705
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 673	1 361	400	10 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 582	505		3 087
Inst. générales, agencements et divers	166 582	1 589		168 171
Matériel de transport	717	160	570	307
Mat. de bureau, informatique et mobil.	154 168	16 731	10 091	160 807
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	324 049	18 985	10 661	332 372
TOTAL GÉNÉRAL	333 721	20 345	11 061	343 005

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 361		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 361		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	505		
Installations générales, agencements et divers	1 589		
Matériel de transport	160		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 731		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	18 984		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	20 345		

Amortissements (suite)

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 28/05/18
 Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		1 211 737		1 211 737

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL		1 211 737		1 211 737
----------------------	--	------------------	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 412 314	1 412 314	(0)
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 083		2 083
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 414 397	1 412 314	2 083
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 622 898	2 622 898	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	20 523	20 523	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	13 917 110	13 917 110	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	16 560 531	16 560 531	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 743	8 743	
TOTAL GÉNÉRAL	17 983 670	17 981 587	2 083

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 425		8 425	
Fournisseurs et comptes rattachés	70 029	70 029		
Personnel et comptes rattachés	351 300	351 300		
Sécurité sociale et autres organismes	412 490	412 490		
Impôts sur les bénéfices	136 797	136 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	418 217	418 217		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 768	21 768		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 078	3 078		
Autres dettes	3 030 050	3 030 050		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	4 452 154	4 443 729	8 425	

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 825
Dettes fiscales et sociales	569 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	611 889

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 743	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	8 743	

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	36723	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	1080	
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 2 000 000€.

Crédit-Bail

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 28/05/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice				14 225	14 225
TOTAL				70 073	70 073

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice				36 012	36 012
TOTAL				36 012	36 012

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans				16 084 37 530	16 084 37 530
TOTAL				53 614	53 614

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans				843	843
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					36 012
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Effectif Moyen

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
	TOTAL	13

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Engagements Financiers

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "i" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	368 000
- Caution solidaire : SOPIC NORD	368 000
- Non cession de parts	

TOTAL

368 000

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	
NEANT	

TOTAL

30 000

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	1 898 937
Honoraires bureaux	94 300
Honoraires logements	1 610 647
Facturations intra-groupe	229 432

TOTAL	3 833 316
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	3 833 316

TOTAL	3 833 316
--------------	------------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 635 280	490 647
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 649	4 775
Résultat comptable (hors participation)	2 660 929	495 422

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	1 230 000	761100
Intérêts des comptes courants	131 285	762100
Autres produits financiers	182 290	768100

TOTAL	1 543 575	
--------------	------------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
--------------	--	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Vente véhicule	25 703	775200
Cessions titres de participations	80	775600

TOTAL	25 783	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Véhicule	54	675200
VNC Titres de participation	80	675600

TOTAL	134	
--------------	------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	17 183
TOTAL	17 183

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SOPIC SAS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	3 236 033	75,00%	1 571 592
SNC CDV	1 000	1 792 334	71,00%	1 792 334
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100 000	557 486	50,00%	703 983
SARL SOPIC NORD	150 000	23 418 364	40,90%	3 439 717
SAS SOPIC PARIS	10 000	14 819 859	41,00%	8 560 105
SC SOPIC FINANCES	2 432	895 279	32,89%	895 279
SNC DU PALAIS	1 600	748 306	47,00%	-20 122
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	-7 103	40,50%	-7 103

Copie certifiée
conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

SOPIC SAS

Rapports du commissaire aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex
Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, Fax: +33 (0)5 59 14 25 00, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les délais de paiement clients et fournisseurs ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion conformément à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 4 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre-Yves Boix

Bilan Actif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 255	9 705	4 550	4 590
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 183	10 633	4 550	4 590
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 936	3 087	849	1 354
Autres immobilisations corporelles	372 800	329 285	43 515	47 678
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	376 736	332 372	44 364	49 032
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	289 968		289 968	289 928
Créances rattachées à des participations	1 412 314		1 412 314	140 441
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 083		2 083	1 363
TOTAL immobilisations financières :	1 704 365		1 704 365	431 733
ACTIF IMMOBILISÉ	2 096 284	343 005	1 753 279	485 355
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	18 664		18 664	17 222
Créances clients et comptes rattachés	2 622 898		2 622 898	1 652 316
Autres créances	13 937 633		13 937 633	13 985 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	16 579 195		16 579 195	15 654 539
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 346 663		8 346 663	7 031 752
Disponibilités	544 962		544 962	665 243
Charges constatées d'avance	8 743		8 743	4 608
TOTAL disponibilités et divers :	8 900 368		8 900 368	7 701 602
ACTIF CIRCULANT	25 479 563		25 479 563	23 356 141
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	27 575 847	343 005	27 232 842	23 841 497

Bilan Passif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	587 568	587 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 152	24 152
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	58 757	56 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 574 730	19 146 478
Report à nouveau	158 236	
Résultat de l'exercice	2 165 507	2 317 743
TOTAL situation nette :	21 568 951	22 131 941
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	21 568 951	22 131 941
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 211 737	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 211 737	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	11 503	9 058
TOTAL dettes financières :	11 503	9 058
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 029	65 984
Dettes fiscales et sociales	1 340 572	984 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 030 050	650 231
TOTAL dettes diverses :	4 440 651	1 700 497
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 452 154	1 709 555
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	27 232 842	23 841 497

Compte de Résultat (Première Partie)

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				50 000
Production vendue de services	3 833 316		3 833 316	2 917 051
Chiffres d'affaires nets	3 833 316		3 833 316	2 967 051
Production stockée				(38 112)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 183	7 966
Autres produits			358	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 850 857	2 936 907
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			755 300	717 174
TOTAL charges externes :			755 300	717 174
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			78 550	62 797
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 076 683	736 993
Charges sociales			1 231 892	811 395
TOTAL charges de personnel :			3 308 575	1 548 388
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 345	19 664
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			20 345	19 664
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			271	24
CHARGES D'EXPLOITATION			4 163 041	2 348 047
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(312 184)	588 859

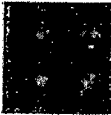
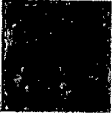
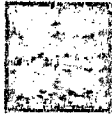
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(312 184)	588 859
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 412 314	140 444
Perte supportée ou bénéfice transféré	8 425	4 866
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 230 000	1 730 009
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	131 285	129 782
Autres intérêts et produits assimilés	182 290	98 311
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		24
	1 543 575	1 958 127
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		320
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		320
RÉSULTAT FINANCIER	1 543 575	1 957 806
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 635 280	2 682 244
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 783	9 115
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	25 783	9 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134	38 570
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	134	38 570
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25 649	(29 455)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	495 422	335 046
TOTAL DES PRODUITS	6 832 529	5 044 593
TOTAL DES CHARGES	4 667 021	2 726 850
BÉNÉFICE OU PERTE	2 165 507	2 317 743



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|--------------|
| - Logiciels | 2,5 à 10 ans |
|-------------|--------------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 et 15 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 2,5 et 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires), prêts, dépôts et cautionnements versés.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat, jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance, puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de Stocks.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

g) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 1 211 737€ concernant les actions propres détenues par la société suivant l'AGE du 21 décembre 2016 autorisant un plan d'attribution d'actions gratuites.

h) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : TH 00-02
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 1.30 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé à 283 K€. Il est externalisé pour 381 K€ .

i) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

j) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

k) Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT

l) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts. La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

m) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

n) Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE mis en place depuis le 01/01/2013 est présenté en déduction des charges sociales.

L'utilisation du CICE a été effectué conformément aux textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de formation, de recrutement ainsi que les dépenses liées à la prospection de nouveaux marchés et le renforcement du Fonds de Roulement.

o) Faits marquants

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2016 a autorisé un plan d'attribution d'actions gratuites avec rachat d'actions propres.

Cette opération a engendré courant mars 2017, suite au rachat effectif d'actions propres, une réduction de capital par voie d'annulation d'actions suivie d'une augmentation de capital par incorporation de réserves de sorte que le montant du capital social à la clôture de l'exercice est identique à celui de l'ouverture.

Les actions rachetées en vue d'être attribuées ont été comptabilisées dans le compte "502 Actions propres" pour un montant de 2 293 266€.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 1 211 737€.

Etat libre

SOPIC

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Le montant des honoraires 2017 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 500€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	13 334		1 321
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 263		1 321
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 936		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	930		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	188 391		14 370
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	373 081		14 370
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	430 369		1 412 434
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 363		887 534
TOTAL immobilisations financières :	431 733		2 299 968
TOTAL GÉNÉRAL	819 077		2 315 658

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		400	14 255	
TOTAL immobilisations incorporelles :		400	15 183	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			3 936	
Inst. générales, agencements et divers			179 824	
Matériel de transport		624	307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		10 091	192 669	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		10 715	376 736	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		140 521	1 702 282	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		886 815	2 083	
TOTAL immobilisations financières :		1 027 336	1 704 365	
TOTAL GÉNÉRAL		1 038 451	2 096 284	

Amortissements

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	8 744	1 361	400	9 705
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 673	1 361	400	10 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 582	505		3 087
Inst. générales, agencements et divers	166 582	1 589		168 171
Matériel de transport	717	160	570	307
Mat. de bureau, informatique et mobil.	154 168	16 731	10 091	160 807
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	324 049	18 985	10 661	332 372
TOTAL GÉNÉRAL	333 721	20 345	11 061	343 005

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 361		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 361		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	505		
Installations générales, agencements et divers	1 589		
Matériel de transport	160		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 731		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	18 984		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	20 345		

Amortissements (suite)

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 28/05/18
 Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <p style="text-align: right;">TOTAL immobilisations incorporelles :</p>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <p style="text-align: right;">TOTAL immobilisations corporelles :</p>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		1 211 737		1 211 737
		1 211 737		1 211 737

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL		1 211 737		1 211 737
----------------------	--	-----------	--	-----------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 412 314	1 412 314	(0)
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 083		2 083
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 414 397	1 412 314	2 083
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 622 898	2 622 898	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	20 523	20 523	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	13 917 110	13 917 110	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	16 560 531	16 560 531	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 743	8 743	

TOTAL GÉNÉRAL	17 983 670	17 981 587	2 083
----------------------	-------------------	-------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 425		8 425	
Fournisseurs et comptes rattachés	70 029	70 029		
Personnel et comptes rattachés	351 300	351 300		
Sécurité sociale et autres organismes	412 490	412 490		
Impôts sur les bénéfices	136 797	136 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	418 217	418 217		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 768	21 768		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 078	3 078		
Autres dettes	3 030 050	3 030 050		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 452 154	4 443 729	8 425	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 825
Dettes fiscales et sociales	569 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	611 889

Produits à Recevoir

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	1 412 314
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	152 257
TOTAL	1 564 571

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 743	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	8 743	

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	36723	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	1080	
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 2 000 000€.

Crédit-Bail

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice				14 225	14 225
TOTAL				70 073	70 073

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice				36 012	36 012
TOTAL				36 012	36 012

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans				16 084 37 530	16 084 37 530
TOTAL				53 614	53 614

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans				843	843
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					36 012
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Effectif Moyen

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Engagements Financiers

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "I" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	368 000
- Caution solidaire : SOPIC NORD	368 000
- Non cession de parts	

TOTAL	368 000
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u> NEANT	

TOTAL	30 000
--------------	---------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	1 898 937
Honoraires bureaux	94 300
Honoraires logements	1 610 647
Facturations intra-groupe	229 432
TOTAL	3 833 316

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	3 833 316
TOTAL	3 833 316

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 28/05/18

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 635 280	490 647
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 649	4 775
Résultat comptable (hors participation)	2 660 929	495 422

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	1 230 000	761100
Intérêts des comptes courants	131 285	762100
Autres produits financiers	182 290	768100

TOTAL	1 543 575	
--------------	------------------	--

CHARGES FINANCIÈRES	Montant	Imputé au compte
----------------------------	----------------	-----------------------------

TOTAL		
--------------	--	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Vente véhicule	25 703	775200
Cessions titres de participations	80	775600

TOTAL	25 783	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Véhicule	54	675200
VNC Titres de participation	80	675600

TOTAL	134	
--------------	------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	17 183
TOTAL	17 183

Liste des Filiales et Participations

SOPIC SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	3 236 033	75,00%	1 571 592
SNC CDV	1 000	1 792 334	71,00%	1 792 334
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100 000	557 486	50,00%	703 983
SARL SOPIC NORD	150 000	23 418 364	40,90%	3 439 717
SAS SOPIC PARIS	10 000	14 819 859	41,00%	8 560 105
SC SOPIC FINANCES	2 432	895 279	32,89%	895 279
SNC DU PALAIS	1 600	748 306	47,00%	-20 122
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	-7 103	40,50%	-7 103

SOPIC SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Comptes courants non rémunérés avec des sociétés ayant un lien de participation :

SNC Atout 15

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 847,83 €

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex

Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, Fax: +33 (0)5 59 14 25 00, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lescoril, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 2

SNC La Glace 06

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,36 €

SNC La Sentinelle

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 538,09 €

SNC Le Clos Blanc

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 1 852,61 €

SNC Thillois Ilot 4

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde au 31/12/2017 : 0 €

SCI Aristide Briand

- Société concernée : SAS Sopic Paris co-gérante de la SCI
- solde débiteur au 31/12/2017 : 4 973,52 €

SNC Bordaspi

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- Solde débiteur au 31/12/2017 : 300,92 €

SNC Pic du Jer

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 627,13 €

SNC Du Plateau

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 332,81 €

SNC Lumière

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 72,87 €

SNC Bergamo Montreuil

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 2 579,18 €

SNC Digital

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 8,46 €

SNC Le Prieure

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 780,31 €

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 3

SNC Alexis

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 14,55 €

SNC Baume Les Dames

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 4 159,97 €

SNC Persan

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 259,45 €

SNC Pusey

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 1 138,72 €

SNC Kidlomme

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 1 007,89 €

SNC Boreal

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 2 882,02 €

SNC Le Patio De Comteroux

- personne concernée : M. Ruda, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 16,12 €

SCI Persan Brico

- personnes concernées : Jean François Delaoustre et Olivier Sirot, gérants de la SCI et co-gérants de Sopic Nord
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,66 €

SCI Persan Loisir

- personnes concernées : Jean François Delaoustre et Olivier Sirot, gérants de la SCI et co-gérants de Sopic Nord
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,66 €

SNC Longpre

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 8,74 €

SNC ZAC Marmoutier

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 8,74 €

SNC Lakota

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 6,92 €

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 4

SCI Brico Lomme

- personne concernée : Jean François Delaoustre, gérant de la SCI et co-gérant de Sopic Nord
- solde créditeur au 31/12/2017 : 2,80 €

SCCV Lavande

- société concernée : SC MCP gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2017 : 1,32 €

SC Sopic Finances

- société concernée : Sopic Investissement gérante de la SC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 2,50 €

SCCV Le Premium

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2017 : 7,94 €

SCCV Les Jardins de l'Arène

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,26 €

SCCV Gizaldia

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,40 €

SCCV Central Avenue

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,36 €

SNC Lavau

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 2,62 €

SNC Epaville Retail

- société concernée : SARL Sopic Nord gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 2,70 €

SNC Santeuil

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 3,01 €

SNC Le Perreux Liberté

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2017 : 2,85 €

Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

Fait à Pau, le 4 juin 2018

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix

